

C.A.M.S.P.
DU DOUBS

17 rue Louis Pergaud
25000 BESANÇON
Tél. : 03 81 47 74 50
E-mail : doubs@camsp.fr



C.A.M.S.P.
DE L'AIRE URBAINE
(Belfort - Montbéliard - Héricourt)

Centre "Les 4 As"
Rue de l'As de Carreau
90000 BELFORT
Tél. : 03 84 90 19 70
E-mail : aireurbaine@camsp.fr

Ouverture des secrétariats :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

www.camsp.fr



C.A.M.S.P.
DU DOUBS ET DE L'AIRE URBAINE



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun



Financé par l'Assurance Maladie, les Conseils Départementaux du Doubs,
du Territoire de Belfort et de Haute-Saône (prestation gratuite pour les familles).
Géré par l'Association du C.A.M.S.P. du Doubs et de l'Aire Urbaine.

**CENTRE D'ACTION
MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE**



Les 3 missions du CAMSP



1 Fonction ressource concernant le développement du bébé (psychomoteur, affectif...)

- Observation et entretien conseil parents / professionnels (services de néonatalogie et de maternité, crèches, haltes-garderies...)
- Mardi des bébés (groupe massages et échanges)
- Échelle de Brazelton
- Consultation médicale spécialisée

2 Évaluation globale

- Bilans (médical, d'éveil, moteur, sensoriel...), à partir des questions et observations des parents sur le développement de leur enfant
 - Soutien adapté aux besoins de l'enfant
 - Orientation vers un soin

3 Suivi thérapeutique

- Renforcement des capacités du bébé
- Soutien des compétences parentales
- Prévention de l'apparition de déficiences

Composition de l'équipe pluridisciplinaire



- pédiatres
- neuropédiatres
- pédopsychiatres
- psychologues
- neuropsychologues
- psychomotriciens
- orthophonistes
- masseurs-kinésithérapeutes
- assistants de service social
- référents de parcours
- assistantes administratives
- équipe de direction



- Interventions au domicile, à la crèche, au CAMSP...

Réseau et partenariat

Mobilisation d'un réseau de professionnels pour des bilans médicaux et paramédicaux spécifiques à proximité du domicile de l'enfant.

Collaboration régulière avec les services de maternité et de pédiatrie, les services du Conseil Départemental, la P.M.I., les structures petite enfance, l'Education Nationale, les professionnels en libéral...

